

# Systeme d'information sur les armes

*Ouverture aux tireurs sportifs*

## *PARTIE II*

*Création d'un compte tireur sportif*





**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

**5**

**Une procédure entièrement dématérialisée**



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

# Une création de compte simplifiée

## Création de compte - Première partie (1/2)

Étape 1 sur 4

Identité

Étape suivante : Adresse de la résidence principale et coordonnées

Informations sur la licence en cours de validité

Veuillez sélectionner votre ou vos fédérations \*

Fédération Française de Tir  
Numéro de licence de Tir \*

## Création de compte - Première partie (1/2)

Étape 2 sur 4

Adresse de la résidence principale et coordonnées

Étape suivante : Adresse(s) de résidence secondaire(s) en France

Adresse postale en France

Numéro de voie

Extension

Type et nom de voie \*

Lieu-dit

Code postal \*

Ville \*

Sélectionnez votre type de justificatif de domicile \*

Pour être valable, un justificatif de domicile doit comporter le nom, le prénom et l'adresse de la personne et doit être daté de moins de 3 mois

Justificatif de domicile \*

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont : png, pdf, jpg, js

Itinérant

Les documents et informations pour créer un compte :

- ✓ Une pièce d'identité
- ✓ Un justificatif de domicile
- ✓ Le numéro de licence



En l'absence d'interconnexion avec la FFTIR (qui pourrait n'être effective qu'en mars 2024), le détenteur pourra intégrer sa licence en pièce jointe.



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

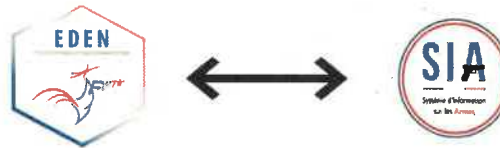
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Une procédure entièrement dématérialisée

## Interconnexion entre le SIA et la FFTir



Transmissions de données au SIA lors de la création de compte  
(licence en cours de validité, certificat médical, avis favorable)

- **Moins de pièces justificatives à vérifier => instruction simplifiée des demandes**

## Interconnexion entre le SIA et la FFTir

Echanges d'informations :

- Délivrance, refus et retrait d'autorisation
- Existence, retrait et défaut de renouvellement de la licence
- Existence ou retrait de l'avis favorable

Si retrait, information sur la raison du retrait :

- Défaut d'assiduité au tir (obligation modifiée : 1 tir au minimum par saison sportive)
- Infraction grave aux règles de sécurité (inscription FINIADA)



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

Une procédure entièrement dématérialisée

## Une autorisation dématérialisée

- Demande d'autorisation déposée dans le SIA
- Documents (AR, refus, autorisation) mis à disposition du demandeur dans le compte
- Le demandeur est notifié par e-mail chaque fois qu'un document est mis à disposition



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

# Les détenteurs sans titre

Détenteurs d'armes héritées/trouvées, C3, C9



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

## **Arme héritée / trouvée**

Pour conserver l'arme :

- Déclaration par l'intermédiaire du compte SIA détenteur sans besoin de passage à la brigade/au commissariat ni chez l'armurier
- Catégorie B : dépôt dans les 3 mois chez l'armurier en attendant la délivrance d'une autorisation
- Pour se dessaisir de l'arme (catégories A, B ou C) : pas de création de compte détenteur, enregistrement de l'arme dans le LPN du professionnel sur présentation d'une pièce d'identité





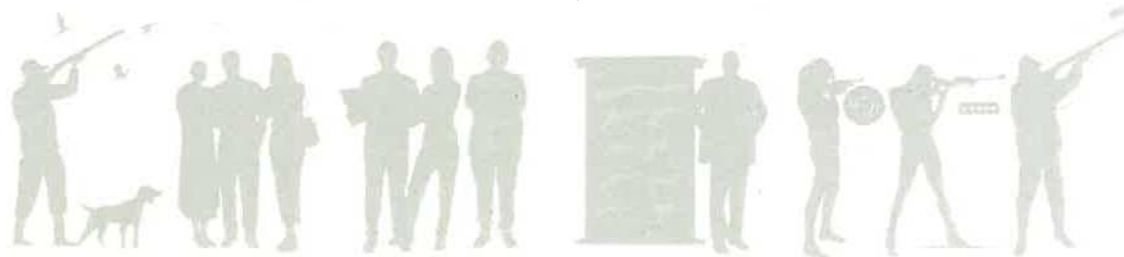
**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

# La création d'un compte licencié « **tireur sportif** » et les fonctionnalités associées




# La création d'un compte tireur dans le SIA

## Avant de commencer :

- Le détenteur doit avoir une adresse mail
- Le détenteur scanne ou prend en photo sa pièce d'identité et son justificatif de domicile
- Le détenteur se munit de son numéro de SIA s'il en possède un

## Pour commencer, cliquer sur « créer mon compte »

- Je clique sur le bouton :

 Créer mon compte

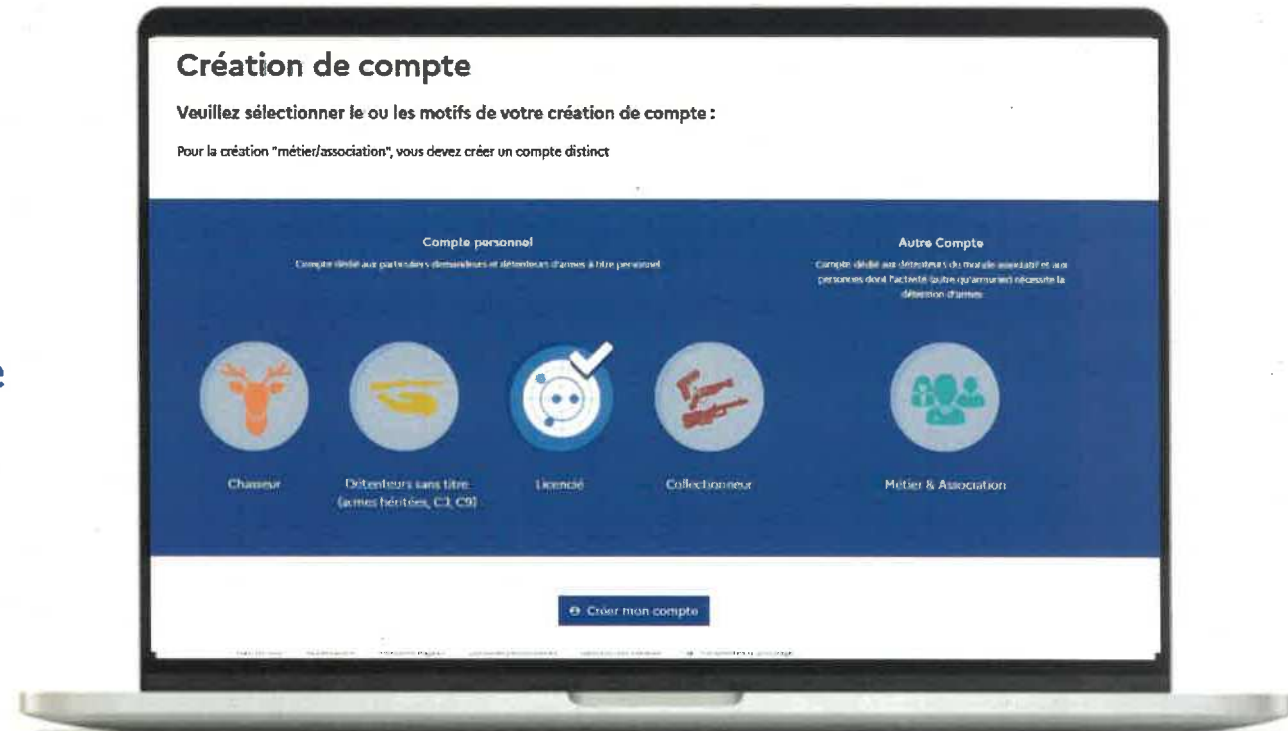


# La création d'un compte tireur dans le SIA

## 2. Choix du motif de création du compte

→ Jusqu'à ce jour, création de compte uniquement pour les chasseurs et les détenteurs sans titre


→ A partir du 27 février 2024, création de compte pour les tireurs sportifs



# La création d'un compte tireur dans le SIA

## 3. Respecter les étapes :

→ Le détenteur remplit tous les champs obligatoires et importe les documents justificatifs (pièce d'identité, justificatif de domicile)

 En l'absence d'interconnexion avec la FFTIR (qui pourrait n'être effective qu'en mars 2024), le détenteur pourra intégrer sa licence en cours de validité en pièce jointe.

## 4. Valider à l'aide du code Captcha :



# La création d'un compte tireur dans le SIA

## 5. Activer mon compte :

- Le système adresse un mail de confirmation de création de compte.
- En cliquant sur le lien d'activation, un renvoi est fait vers le choix du mot de passe

## 6. Sécuriser mon compte :

- Le mot de passe doit respecter le format suivant : 12 caractères minimum incluant un chiffre, une lettre et un caractère spécial.
- Le détenteur choisi dans une liste déroulante et il répond aux questions qui serviront à récupérer l'identifiant en cas d'oubli.




# La création d'un compte tireur dans le SIA

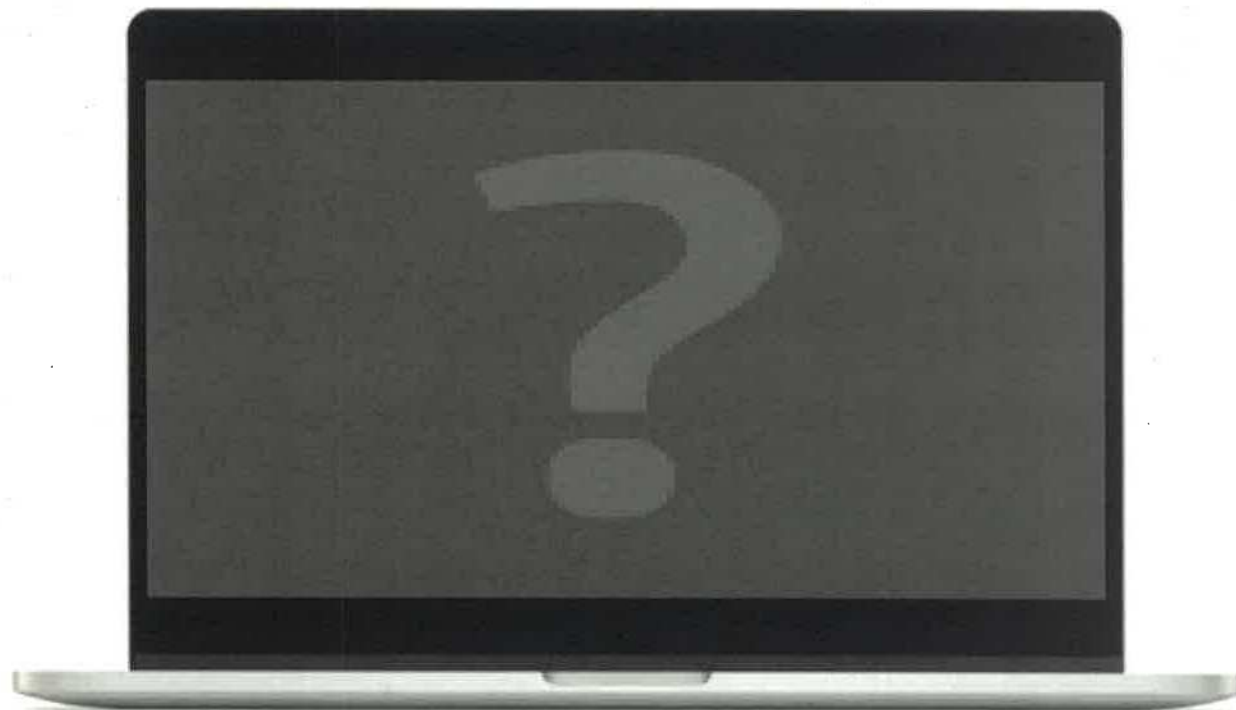
## 7. Valider :

- Au clic que le bouton « valider » le compte est créé !
- Un mail avec une pièce jointe récapitulant les informations importantes, notamment le n°SIA et les identifiants de connexion est envoyé.

## 8. Compte activé :

- Le compte SIA est immédiatement activé et un numéro SIA suivra le détenteur tout au long de sa vie.
- Si le détenteur doit se connecter, il clique sur « accéder à mon compte »

 Me connecter



## La création d'un compte tireur dans le SIA

### Pour rester en règle :

- Le détenteur se connecte lorsqu'il vient d'acquérir une arme pour valider l'acquisition
- Le détenteur met à jour son râtelier dans les 6 mois après la création de son compte
- Le détenteur effectue ses démarches en ligne



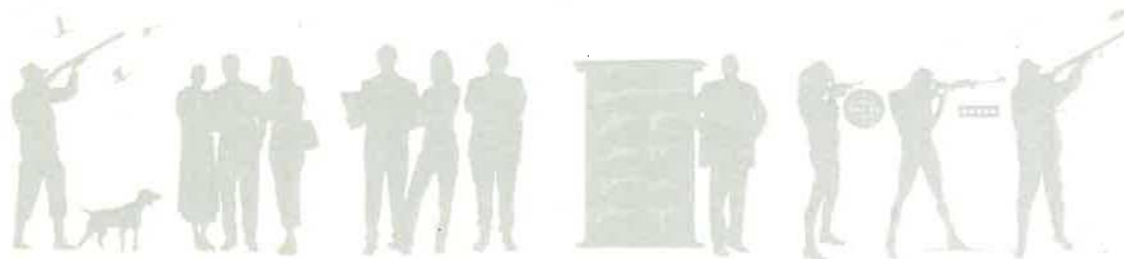
**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

Service Central des Armes et Explosifs

## Que faire si le licencié a déjà un compte SIA ?





## UN SEUL COMPTE PAR PERSONNE DANS LE SIA

→ Un seul compte SIA est nécessaire, même si un détenteur cumule plusieurs profils.

→ Si un chasseur détient par ailleurs une licence de tir sportif, cette dernière peut être rattachée au compte existant sans création d'un nouveau compte.





## INCOMPATIBILITE



Licencié



Chasseur



Détenteurs sans titre  
(armes héritées, C3, C9)

Si un compte SIA est tireur sportif et/ou chasseur, il ne peut pas être détenteur sans titre



Détenteurs sans titre  
(armes héritées, C3, C9)



Licencié



Chasseur

A contrario, s'il s'agit d'un compte détenteur sans titre, il ne peut être ni tireur sportif, ni chasseur

# Connexion à mon compte SIA

## *Procédure simplifiée*

Si le détenteur dispose déjà d'un compte dans le SIA :

→ Il se connecte à l'aide de ses identifiants.

### 1. Sur la page d'accueil :

- Le détenteur renseigne les champs « identifiant » et « mot de passe »
- Il clique sur le bouton de connexion.

→ Sur le site SIA :

 Se connecter

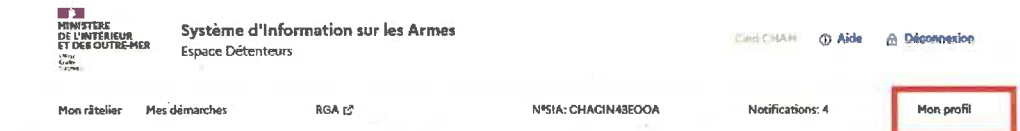
→ En version mobile :

 Me connecter




# Connexion à mon compte SIA

## *Procédure simplifiée*



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER  
Système d'Information sur les Armes  
Espace Détenteurs

Mon râtelier Mes démarches RGA  N°SIA: CHAGIN43E00A Notifications: 4 **Mon profil**

### Mon râtelier numérique

Étape 1 sur 4  
**Identité**

Étape suivante : Adresse de la résidence principale et coordonnées

#### Informations sur la licence en cours de validité

Veuillez sélectionner votre ou vos fédérations \*

Fédération Française de Tir  
Numero de licence de Tir \*

Fédération Française de Ball-Trap  
Numero de licence de Ball-Trap \*

Fédération Française de Ski  
Numero de licence de Ski \*

- Le détenteur clique sur l'onglet « mon profil »
- Il renseigne son numéro de licence



En l'absence d'interconnexion avec la FFTIR (qui pourrait n'être effective qu'en mars 2024), le détenteur pourra intégrer sa licence en cours de validité en pièce-jointe.

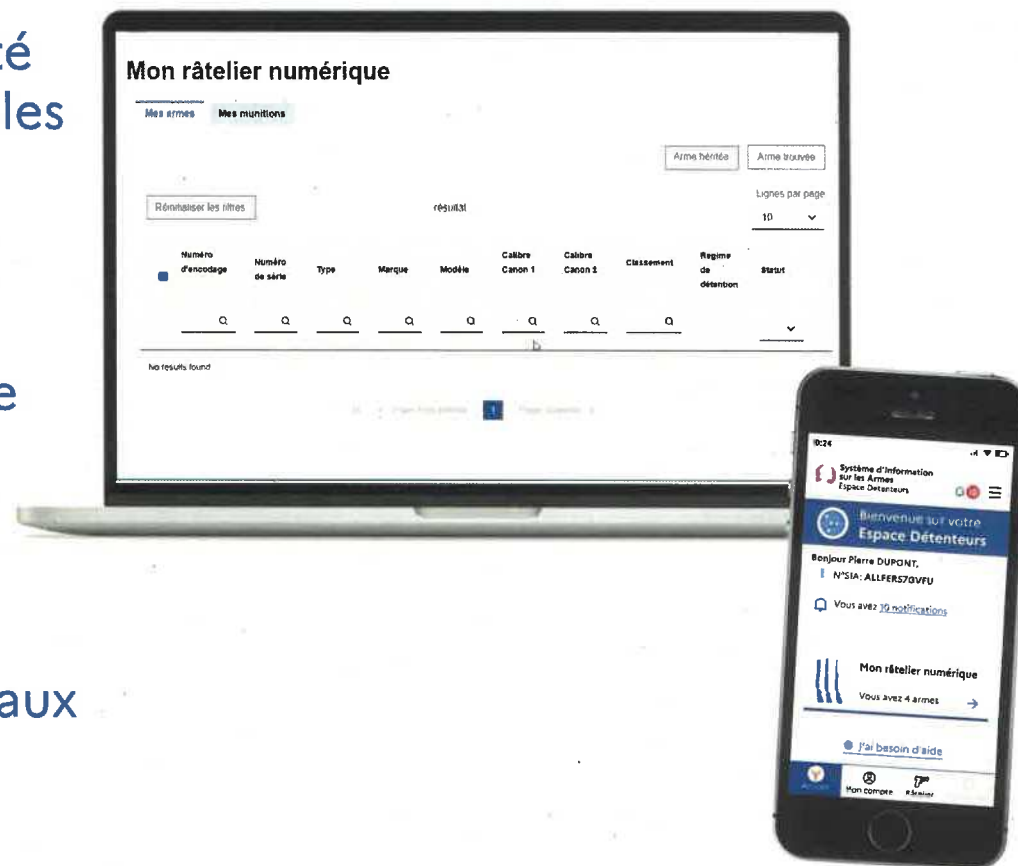
- Le SIA et EDEN communiquent pour vérifier la validité de la licence.
- Une fois la licence validée, le profil tireur est ajouté au compte

# Les fonctionnalités du compte SIA

Une fois la licence ajoutée, les fonctionnalités liées au profil « tireur sportif » sont disponibles

- visualisation de l'autorisation si elle a été reprise d'AGRIPPA
- faire une demande d'autorisation en ligne
- recevoir une arme de catégorie B
- recevoir des munitions de catégorie B

L'ensemble des fonctionnalités communes aux chasseurs et aux tireurs sont également disponibles.



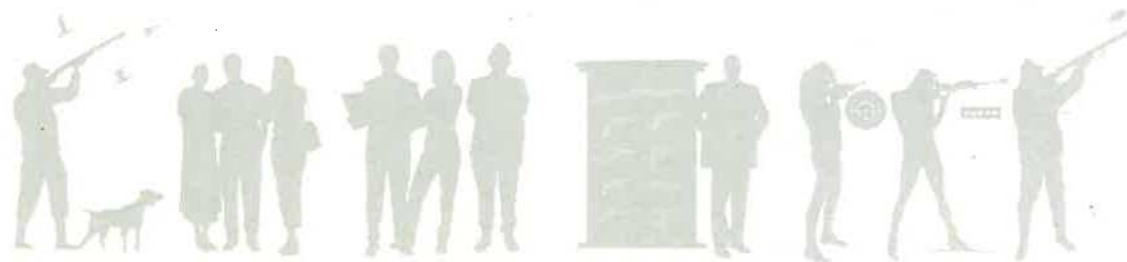


**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

# Mise à jour du râtelier numérique




## La mise à jour du râtelier

Lors de la création du compte, une reprise de données est réalisée. Les armes présentes dans AGRIPPA remontent dans le râtelier numérique du détenteur.

→ Ce dernier peut alors visualiser/modifier les informations.

Arme héritée Arme trouvée Arme absente du râtelier

Réinitialiser les filtres
2 résultats
Lignes par page  
10

<input type="checkbox"/>	Numéro d'encodage ↑↓	Numéro de série ↑↓	Type ↑↓	Marque ↑↓	Modèle ↑↓	Calibre Canon 1 ↑↓	Calibre Canon 2 ↑↓	Classement ↑↓	Régime de détention	Statut ↑↓
<input type="checkbox"/>	BJ482-P23-SCA0000328	SCA0000328	REVOLVER	SMITH & WESSON	MOD 686 "FRENCH TARGET II"	357 MAGNUM		B *	Autorisation	Détenue  <input data-bbox="2105 989 2139 1029" type="button" value="+"/>
<input type="checkbox"/>	A8104-C23-FRA104	FRA104	CARABINE	BERETTA	M1 GARAND	30-06 COURT CARTRY		C * b)	Déclaration	Valider l'acquisition <input data-bbox="2105 1109 2139 1149" type="button" value="+"/>



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

## La mise à jour du râtelier

- Jusqu'à 6 mois après la création de son compte, le détenteur peut mettre à jour son râtelier
- Dans son râtelier numérique, le détenteur peut également visualiser son compteur de munitions par arme détenue.





MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

# La mise à jour du râtelier

## Mon râtelier numérique

### Mes armes

Vous trouverez ci-dessous les armes que vous possédez, identifiées par un n° d'encodage. Si les informations sont incorrectes, vous devez utiliser la fonctionnalité "Signaler une erreur" qui apparaît lorsque vous cochez une arme. Si des armes sont absentes du râtelier, utilisez la fonctionnalité "Arme absente du râtelier".

Vous disposez de 6 mois pour corriger les informations présentes sur votre râtelier via les deux fonctionnalités précitées. Passé ce délai, les boutons "Signaler une erreur" et "Arme absente du râtelier" ne seront plus accessibles.

Arme héritée

Arme trouvée

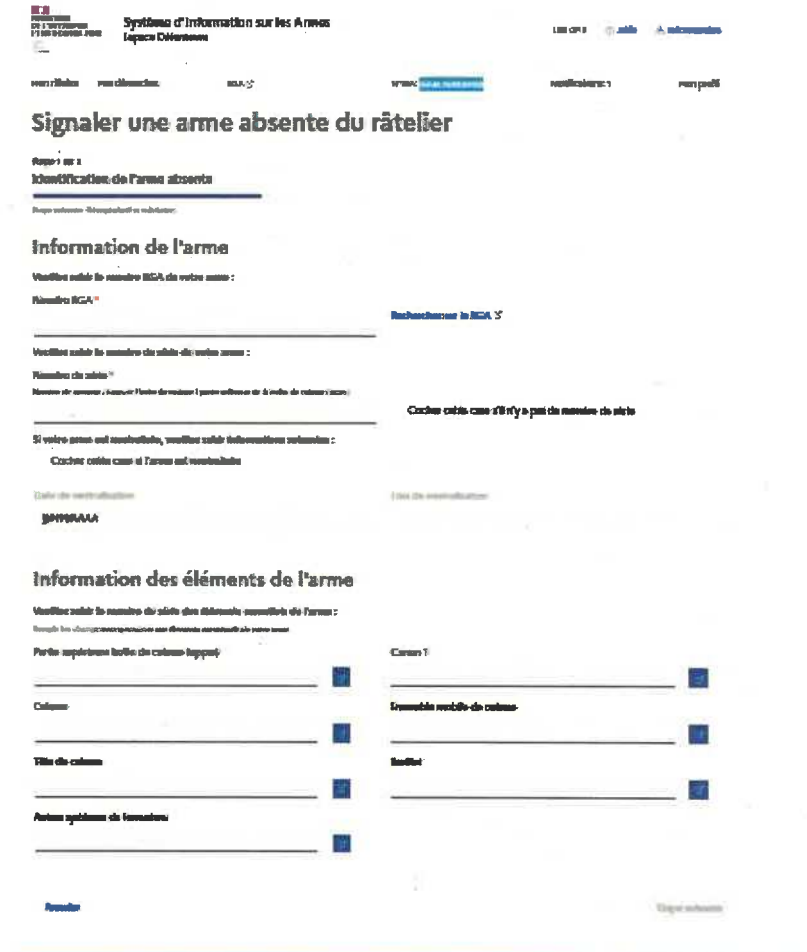
Arme absente du râtelier

1. Le détenteur se connecte et visualise son râtelier numérique.
2. Il peut signaler une arme manquante dans son râtelier en cliquant sur le bouton « Arme absente du râtelier ».
3. Il accède ensuite à la procédure de déclaration d'une arme manquante.

## La mise à jour du râtelier

4. Il renseigne les informations relatives à l'arme et passe à l'étape suivante.
5. Le détenteur visualise le récapitulatif et peut valider la procédure. L'arme est alors ajoutée à son râtelier.

*Même si le détenteur ne dispose pas d'une autorisation valide, il est possible d'ajouter une arme de catégorie B. Celle-ci sera alors au statut « à régulariser »*



**Systeme d'Information sur les Armes  
Espace Citoyenn**

Menu

Accueil

Signaler une arme absente du râtelier

Page 1 sur 2

### Identification de l'arme absente

Page suivante > Récapitulatif de l'arme

#### Information de l'arme

Veuillez saisir le numéro RCA de votre arme :

Numéro RCA \*

Rechercher sur le RCA \*

Veuillez saisir le numéro de série de votre arme :

Numéro de série \*

Numéro de permis / Numéro d'acte de vente / Numéro de permis de possession de l'arme de catégorie B (numéro de permis) \*

Cocher cette case s'il s'agit d'une arme de catégorie B

Si votre arme est contrôlée, veuillez saisir l'information suivante :

Cocher cette case si l'arme est contrôlée

Date de vérification

00000000

Date de vérification

#### Information des éléments de l'arme

Veuillez saisir le numéro de série des éléments suivants de l'arme :

Insérer les caractéristiques des éléments suivants de votre arme

Partie supérieure de la crosse (appui)

Crosse

Ville de crosse

Autre système de fermeture

Canon \*

Écran de visée de crosse

Boitier

Revenir

Étape suivante

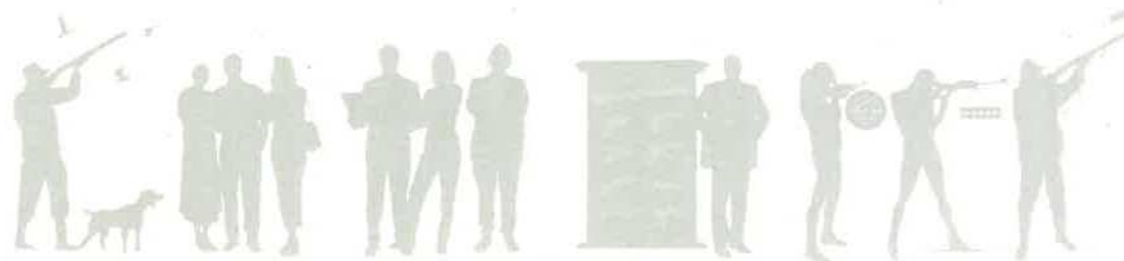


**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

# Le référentiel général des armes RGA





MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

# La recherche d'une arme sur le RGA

## *Référentiel Général des Armes*

2 parcours de recherche :

- la recherche experte (avancée) est destinée aux professionnels
- la recherche simplifiée est destinée aux particuliers



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

## Le nouveau RGA

***Compte Espace  
Professionnel***

***Recherche avancée***





**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

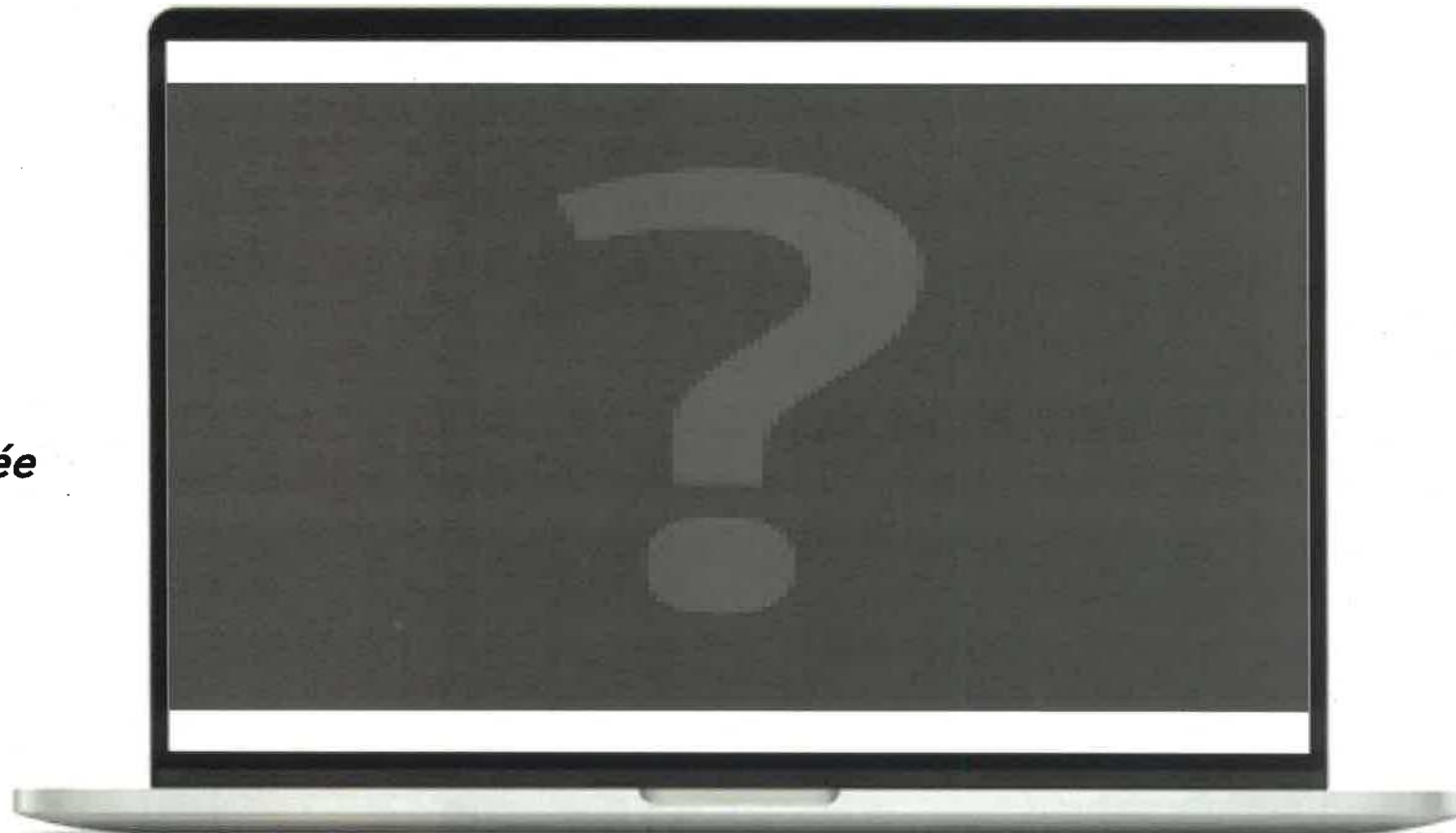
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

## Le nouveau RGA

***Compte Espace  
Professionnel***

***Recherche simplifiée***





MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

# La carte européenne d'armes à feu

- La carte européenne d'armes à feu (CEAF) est dématérialisée dans le SIA à partir du 18 décembre 2023.
- Elle est générée directement par le détenteur depuis son compte SIA et a une validité de 5 ans.

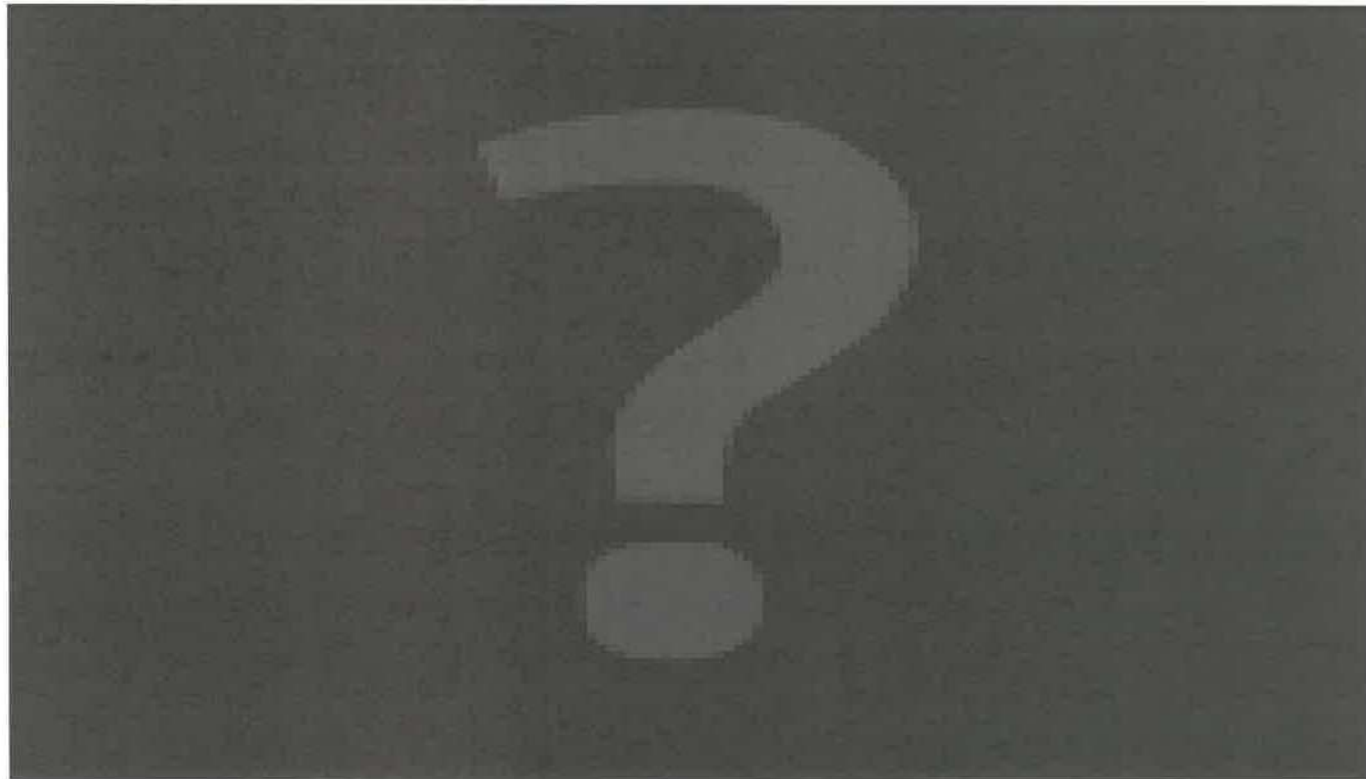


**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

# Demande de CEAF dans le SIA





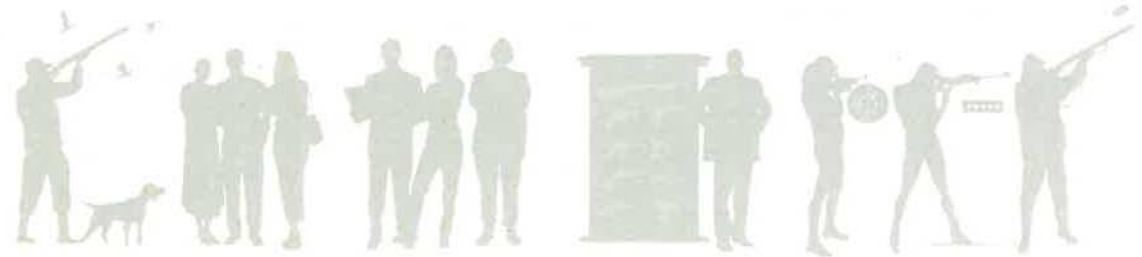


**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

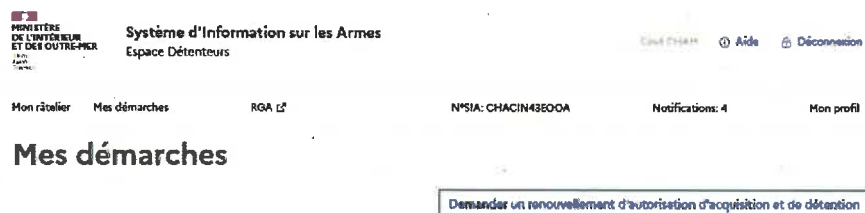
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

# La demande d'autorisation de détention dans le SIA



# Demande d'autorisation de détention





## 1. Le détenteur initie la demande :

→ Lors de la première acquisition d'une arme de catégorie B,

→ Lorsque l'autorisation détenue arrive à expiration.

# Demande d'autorisation de détention

 **Système d'Information sur les Armes**  
Espace Détenteurs CHI CHAP Aide Déconnexion

Mon ritaier Mes démarches RGA  NMSIA: CHACIN43E00A Notifications: 4 Mon profil

## Demander un renouvellement d'autorisation d'acquisition et de détention

Étape 1 sur 2  
**Identité du demandeur**

Étape suivante : Demande d'autorisation

<b>Identité</b> CHAM CIND Sexe : Féminin Né(e) le : 08/08/2000 à TESTED, France CNI <a href="#">Modifier les informations</a>	<b>Résidence principale</b> TESTED 75001 TESTED <a href="#">Modifier mon adresse</a>
--	---

[Annuler](#) [Étape suivante](#)

Le détenteur confirme que ses informations sont juste et il passe à l'étape suivante

Attention, si les informations sont erronées, le détenteur doit les corriger dans l'onglet « mon profil »



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Secrétariat général | DEPSA

# Demande d'autorisation de détention

## Demander un renouvellement d'autorisation d'acquisition et de détention

Étape 2 sur 2

Demande d'autorisation

### Récapitulatif des informations pour la nouvelle demande d'autorisation.

Type de demande : première demande

Motif : à titre sportif

Avis préalable de la Fédération Française de Tir : Oui

Licence de tir en cours de validité : Oui

Licence de tir valable jusqu'au 31/12/2021

### Informations supplémentaires à renseigner.

#### Acte de naissance \*

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont .png, .pdf, .jpg, .gif.

Veuillez importer un extrait d'acte de naissance avec mentions marginales de moins de 3 mois.

Je déclare sur l'honneur disposer des installations nécessaires à la conservation d'armes à feu de catégories A et B

Les armes à feu, leurs dérivés et leurs munitions de catégories A et B doivent être conservés : Soit dans des coffres forts ou des armoires fortes adaptés au type et au nombre de munitions détenus. Soit à l'intérieur de locaux comportant une porte blindée et dont les ouvrants sont protégés par des barreaux (art. R. 314-3 du code de la sécurité intérieure).

Avez-vous déjà suivi un traitement dans un hôpital psychiatrique ?

Oui  Non

Le détenteur importe son acte de naissance de moins de 3 mois.

Il indique s'il a fait l'objet d'une hospitalisation sous contrainte. Si oui, il doit fournir un certificat médical psychiatrique

Il atteste sur l'honneur qu'il possède bien un coffre fort

En cliquant sur valider, la demande est transmise en préfecture. Un mail de confirmation est envoyé au détenteur



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Secrétariat général | DEPSA

# Demande d'autorisation de détention

## Acte de naissance

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont : png, pdf, jpeg, jpg

 Importer

Capture.PNG



Veuillez importer un extrait d'acte de naissance avec mentions marginales de moins de 3 mois

## Avis préalable délivré par la Fédération Française de Tir

La taille maximale autorisée de votre document est 5Mo. Les formats acceptés sont : png, pdf, jpeg, jpg

 Importer

Capture.PNG



Dans l'attente de l'interconnexion avec la FFTIR, le détenteur intégrera par ailleurs une pièce-jointe avec son avis préalable délivrée par la FFTIR.



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général | DEPSA

# Demande d'autorisation de détention

